



à l'attention du Conseil fédéral

Chancellerie fédérale
Bundeshaus West
3003 Bern

webmaster@admin.ch

Notre réf.1610-CoT

re5310.pdf

Genève le 04-07-2006

La réduction du taux de conversion LPP sera une injustice de plus

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil fédéral,

Notre communauté - qui regroupe 27 organisations syndicales du canton de Genève et représente de ce fait plus de 40'000 affilié-e-s - a tenu une assemblée de délégué-e-s en date du 29 juin 2006.

J'ai bien l'honneur de vous communiquer la teneur d'une des résolutions qui fut adoptée à cette occasion et qui interpellent vos responsabilités.

La réduction du taux de conversion LPP sera une injustice de plus

En proposant d'abaisser à 6,4 % en l'espace de quatre années le taux de conversion LPP, le Conseil fédéral entend abaisser encore plus et plus rapidement un taux de conversion déjà abaissé il y a peu à la faveur de la révision de la LPP.

Par ailleurs les compagnies d'assurance veulent abaisser le taux de conversion LPP à 6 %, voire encore plus bas.

Cela portera préjudice aux assuré(e)s et se traduira par une baisse des rentes en faveur des travailleurs et des travailleuses, alors que les importants bénéfices des compagnies d'assurance - accumulés malgré l'actuel taux de conversion décrié par elles comme étant « trop élevé » - continueront à gonfler au détriment de notre système de sécurité sociale.

Cette politique est scandaleuse et nous la condamnons d'autant plus que le renforcement du rôle du premier pilier n'est pas réalisé, bien au contraire !

*Cela étant, l'assemblée recommande de voter le 24 septembre 2006 **Oui à la garantie des rentes AVS**. L'initiative populaire « Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS » sera soumise au vote du peuple le 24 septembre 2006. Son acceptation permettrait de financer les prestations AVS bien au-delà de 2015, sans que la TVA ait besoin d'être augmentée, et de prévenir les diminutions des rentes AVS proposées par le Conseil fédéral. Un oui à l'initiative est un oui légitime, car défendre l'AVS, c'est défendre une cause d'intérêt général.*

Je vous adresse, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil fédéral, mes respectueuses salutations.

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS